

---

## Les fêtes révolutionnaires, rituels de la République

A forte résonance symbolique, les fêtes révolutionnaires ont accompagné cette page de notre histoire en lui conférant une couleur philosophique. Comme les autres villes, Clermont eut sa déesse de la raison, représentée, dit-on, par une femme grande et forte, qui fit l'objet d'une fête spécifique en novembre 1793. Lui succéda bientôt le culte de l'Être suprême, ainsi défini par Gaultier de Biauzat : "Prêcher une morale qui puisse être la base d'une félicité particulière et du bonheur public ; c'est la règle à observer pour les hommes appelés à vivre en grande famille ; puisez tous vos principes dans la nature de l'homme ; l'Être Suprême les y a gravés en caractères ineffables." Une seule fête lui fut dédiée à Clermont le 20 prairial, an II, c'est à dire le 8 juin 1794, à l'instigation de Couthon. Une grande procession réunit toute la population groupée par catégorie d'âge : enfants, jeunes filles, mères de famille, hommes adultes et vieillards. Deux citoyennes vertueuses représentaient l'égalité et la liberté. La cérémonie était prévue initialement sur la place des Bughes, où un autel de la patrie devait être édifié.

Ce projet n'ayant pu aboutir, le cortège se groupa sur la place de l'Union (place de Jaude), où une montagne avait été élevée en guise de piédestal pour les autorités. Les participants écoutèrent des discours et chantèrent "Être éternel, Être suprême, que partout on doit adorer ". A cette occasion, le citoyen Boutarel composa cet hymne qui synthétise bien l'esprit de ce nouveau culte : "En vain conspirent les tyrans. La Révolution s'achève ; Tous leurs efforts sont impuissants ; Il n'est plus le temps des méchants. Le culte des vertus s'élève, Et les vices sont expirants ! Suprême intelligence. C'est toi qui désormais vas régner sur la France".

Cette fête fut grandiose, mais elle manquait, dit-on, de spontanéité. Le citoyen Boutarel exhorta les autorités locales à faire mieux : "Raffermissiez-les (vos citoyens) dans la pratique de la vertu par l'attrait des plaignants innocents qui doivent caractériser les fêtes nationales ; cette obligation vous est imposée par les lois, par la confiance dont le gouvernement vous a investis. " A la Convention Nationale succéda le Directoire qui interrompit le cycle des fêtes révolutionnaires.